

CONSULTATION DE L'AVIS A PUBLIER

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Département de publication : **22**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES :

TERRE ET BAIE HABITAT, à l'attention de M Le Directeur Général , 17, rue Parmentier , 22004 Saint Brieuc

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.synapse-ouest.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

TERRE ET BAIE HABITAT, 17, rue Parmentier , 22004 Saint Brieuc , FR521 , Téléphone : +33 296622090

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://www.synapse-ouest.com>

A l'adresse suivante : TERRE ET BAIE HABITAT, 17, rue Parmentier BP 405 , 22004 Saint Brieuc , Cedex 1 , FR521 , Adresse internet : <http://www.synapse-ouest.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Logement et développement collectif. Logement et développement collectif

SECTION II : OBJET

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

Entretien des Espaces Verts du Patrimoine de TERRE ET BAIE HABITAT - Marché réservé aux entreprises adaptées et/ou aux Etablissements de Service et d'Aide par le Travail
Numéro de référence : 2017SE09

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Espaces verts.

Descripteur principal : 77310000

II.1.3) Type de marché :

Service.

II.1.4) Description succincte :

Entretien des Espaces Verts du Patrimoine de TERRE ET BAIE HABITAT - Marché réservé aux entreprises adaptées et/ou aux Etablissements de Service et d'Aide par le Travail.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 800000.00

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Espaces verts.

Code(s) CPV additionnel(s) : 77310000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR521.

Lieu principal d'exécution : Patrimoine de TERRE ET BAIE HABITAT

II.2.4) Description des prestations :

Accord-cadre avec maximum et un opérateur économique. Le montant total des commandes de l'accord-cadre est défini comme suit : seuil maximum 200000,00 Euros H.T. pour la période initiale. Ce montant sera identique pour les périodes de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2018. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivant : l'objet de ce marché consiste en une prestation unique

II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 40%

Valeur technique : Valorisation des déchets/Pondération : 10%

Valeur technique : Méthodologie d'intervention et encadrement des équipes/Pondération : 20%

Valeur technique : Modalités d'encadrement/Pondération : 10%

Prix :

Prix/Pondération : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800000.00EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01/01/2018 - Fin : 31/12/2018

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible pour 3 périodes de un an

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au

registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : #Formulaire DC 1 ou équivalent, #Formulaire DC 2 ou équivalent, #Attestation d'assurance en cours de validité, #Contrat d'Objectif Triennal avec l'Etat conformément à la circulaire DGEFP n° 2006-08 du 7 mars 2006 relative aux Entreprises Adaptées (EA) et Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection : Moyens humains et techniques, Références similaires à l'objet du marché

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Entreprises adaptées ou Etablissements de Service et d'Aide par le Travail mentionnés aux articles L. 5213-3 ; L. 5213-18 à 19 ; L. 5213-22 ; R. 5213-65 ; R. 5213-68 du Code du Travail et L. 344-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités définies au contrat. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : par virement bancaire Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements La durée du contrat précitée est une durée maximum

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

16/10/2017 à 12 H 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prestations suivantes sont réservées aux entreprises adaptées ou établissements d'aide par le travail : Marché réservé, en vertu de l'article 36-I de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, aux entreprises adaptées ou aux Etablissements de Services et d'Aide par le Travail mentionnés aux articles L. 5213-13 ; L. 5213-18 à 19 ; L. 5213-22 ; R. 5213-65 ; R. 5213-68 du Code du Travail et L. 344-2 du Code de l'action sociale et des familles, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs

concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé . Dématérialisation des procédures : Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : .xls, .doc, .pdf, .jpeg, Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. TBH se réserve la possibilité de procéder à des notifications électroniques pour tout ou une partie des pièces du présent marché

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour Motte, 35000 Rennes

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat :
- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25/07/2017

INDEXATION DE L'ANNONCE :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :
16/10/2017

Objet de l'avis : Entretien des Espaces Verts du Patrimoine de TERRE ET BAIE HABITAT - Marché réservé aux entreprises adaptées et/ou aux Etablissements de Service et d'Aide par le Travail. Patrimoine de TERRE ET BAIE H

Nom de l'organisme : TERRE ET BAIE HABITAT

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun.